Jeudi, 13 janvier 1916.

Les membres présents dans la salle du Sénat étaient:—
L'honorable PHILIPPE LANDRY, Président.

Les honorables messieurs

\mathbf{B}_{i}	aird,	' David,	Mason	Roche,
\mathbf{B}	eaubien,	Davis,	(Brigadier-général),	Ross
\mathbf{B}	éique,	Dennis,	McCall,	(Moosejaw),
\mathbf{B}	eith,	Derbyshire,	McHugh,	Ross
\mathbf{B}	elcourt,	Dessaulles,	McLean,	(Middleton),
	olduc,	Donnelly,	Milne,	Sproule,
\mathbf{B}	ostock,	Douglas,	mitchell,	Talbot,
\mathbf{B}	owell	Frost,	Montplaisir,	Tessier,
	(Sir Mackenzie),	Gillmor,	Murphy,	Thibaudeau,
\mathbf{B}	oyer,	Godbout,	Owens,	Thompson,
	asgrain,	Gordon,	Poirier,	Thorne,
	lo r an,	King,	Pope,	Watson,
	ostigan,	LaRivière,	Power,	Wilson,
	andurand,	Lavergne,	Prowse,	Yeo.
	aniel.	Lougheed,	Ratz,	

PRIÈRES.

L'honorable Président a informé le Sénat qu'il avait reçu la communication suivante du secrétaire du Gouverneur général.

Elle a été lue par l'honorable Président comme suit:-

Bureau du secrétaire du Gouverneur général, Ottawa, 4 janvier 1916.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que Son Altesse Royale le Gouverneur général se rendra à la Chambre du Sénat pour ouvrir formellement la session du Parlement de la Puissance jeudi le 13 janvier à trois heures de l'après-midi.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

E. A. STANTON,

Lieutenant-colonel, Secrétaire du Gouverneur général.

A l'honorable Président du Sénat,

Le Sénat s'est ajourné à loisir.

Quelque temps après Son Altesse Royale le Gouverneur général étant venu et étant assis sur le trône,

L'honorable Président a ordonné au gentilhomme huissier de la Verge Noire de se rendre à la Chambre des Communes et d'informer cette Chambre que c'est le plaisir de Son Altesse Royale le Gouverneur général que les Communes se rendent immédiatement auprès d'Elle dans la salle du Sénat.

La Chambre des Communes étant venue avec son Orateur;

L'honorable Albert Sévigny a dit:-

Qu'il plaise à Votre Altesse Royale.

La Chambre des Communes m'a élu son Orateur, bien que je sois peu capable de remplir les devoirs importants qui me sont par là assignés.

Si dans l'exécution de ces devoirs il m'arrive jamais de tomber en erreur je prie que la faute me soit imputée et non aux Communes dont je suis le serviteur.

L'honorable Président du Sénat a alors dit:

M. l'Orateur, j'ai l'ordre de Son Altesse Royale le Gouverneur général de vous assurer que vos paroles et vos actes recevront toujours de sa part l'interprétation la plus favorable.

Il a plu alors à Son Altesse Royale le Gouverneur général d'ouvrir la session par le gracieux discours suivant aux deux Chambres:—

Honorables Messieurs du Sénat:

Messieurs de la Chambre des Communes:

Depuis la dernière fois que je vous ai adressé la parole, la guerre dans laquelle nous sommes engagés a été continuée sans relâche avec vigueur et avec une fortune variée.

Le rôle de l'Empire a été amplement rempli sur mer par les exploits inspirateurs de la marine, et sur terre par la valeur éminente des grandes armées qui se sont enrôlées volontairement dans toutes les parties des domaines de Sa Majesté pour la défense commune de nos libertés.

Avec un esprit de loyauté superbe et de dévouement inlassable, l'Inde et les domaines d'outre-mer ont rivalisé les uns avec les autres en coopérant avec la mère patrie pour accomplir ce grand dessein.

L'appel aux armes a évoqué une réponse générale et marquante au Canada. Déjà 120,000 hommes ont traversé les mers; un nombre égal s'entraînent activement à l'heure qu'il est, pour se préparer à servir au delà des mers; et un appel étendant l'enrôlement autorisé à un demi-million d'hommes a été reçu avec grand enthousiasme.

Sur le front, nos vaillants soldats ont fait face à l'ennemi dans maints combats, et, grâce à leur courage éminent et à leur endurance héroïque, ont répandu un grand lustre sur leur pays et maintenu ses plus belles traditions de bravoure.

L'esprit de sacrifice et la loyauté déployés par tout le peuple du Canada sont dignes des mêmes louanges et aussi impressionnants, car il a consacré ses forces et sa vitalité à la défense commune de l'Empire.

L'existence du Parlement actuel doit prendre fin à l'automne de cette année; et, d'après la loi existante, une dissolution du Parlement et une élection seraient prochainement nécessaires. Mes conseillers, cependant, sont d'avis que l'on répondrait mieux au désir du peuple canadien et aux nécessités présentes de la guerre en évitant le trouble et la confusion, résultant d'une élection générale à un moment aussi critique.

On ne peut arriver à cette fin que par le moyen d'une législation du Parlement du Royaume-Uni. Il vous sera présenté une résolution autorisant et demandant l'adoption d'une telle législation qui prolongerait la vie de ce Parlement d'une année.

Il vous sera présenté des mesures à l'effet de promouvoir la coopération du Canada à la défense de l'Empire et à la continuation de cette guerre engagée pour la liberté et une paix durable.

Nous sommes tenus de rendre grâces à la Providence qui a récompensé les labeurs de nos cultivateurs, durant l'année passée, en leur donnant la plus abondante récolte connue dans l'histoire du Canada.

Messieurs de la Chambre des Communes:

Les comptes pour l'année passée et les estimations budgétaires pour la prochaine année fiscale, vous seront soumis sans délai, et l'on vous demandera de pourvoir aux nécessités financières pour la conduite efficace de la guerre.

Honorables Messieurs du Sénat:

Messieurs de la Chambre des Communes:

Le grand courage, le splendide héroïsme et la détermination inébranlable qui ont marqué les efforts conjoints de toutes les parties des domaines de Sa Majesté durant une année d'effort et de sacrifices sans précédent, justifient notre confiance suprême dans le triomphe de notre cause et l'affirmation durable des principes de liberté et de justice dans le monde. Je recommande à votre sérieuse considération les mesures qui vous seront soumises pour aider à la réalisation de ce grand dessein, et j'implore la Providence d'inspirer vos travaux.

Il a plu à Son Altesse Royale le Gouverneur général de se retirer et la Chambre des Communes s'est retirée.

Le Sénat a repris sa séance.

L'honorable M. Lougheed a présenté au Sénat un bill intitulé: "Loi concernant les chemins de fer".

Le dit bill a été lu la première fois.

L'honorable Président a fait rapport au Sénat du discours de Son Altesse Royale le Gouverneur général prononcé du Trône, et

Il a été lu par Son Honneur le Président.

Ordonné, que le Sénat prenne en délibération le discours de Son Altesse Royale le Gouverneur général mardi prochain.

De consentement unanime, il a été

Ordonné, que tous les sénateurs présents pendant cette session, composent un comité pour prendre en considération les usages et coutumes du Sénat et les privilèges du Parlement et qu'il soit permis au dit comité de s'assembler dans cette Chambre quand et comme il le jugera nécessaire.

L'honorable Président a présenté au Sénat le rapport des bibliothécaires conjoints du Parlement sur l'état de la bibliothèque pour l'année 1915.

Le dit rapport a alors été lu par le greffier comme suit:

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT.

OTTAWA, 12 janvier 1916.

Rapport des bibliothécaires pour 1915.

A l'honorable Président du Sénat.

Les bibliothécaires conjoints du Parlement ont l'honneur de présenter leur rapport pour l'année 1915.

En conséquence du nombre restreint d'ouvrages littéraires, en tous genres, qui ont été publiés depuis le commencement de la guerre, la bibliothèque a fait peu d'acquisitions de ce côté.